

# Barème d'honoraire Mojave Real Estate

1er Janvier 2025



## TRANSACTION - VENTES IMMOBILIÈRES

Les honoraires à la charge du vendeur. Mojave ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

Prix de vente	Honoraires maximums
Jusqu'à 319 999 €	7% TTC
De 320 000 à 699 999 €	6% TTC
A partir de 700 000 €	5% TTC

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par MOJVE REAL ESTATE en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Mojave Real Estate - David Ben Denoune - EI R.C.S Fréjus 794 921 403 - N° de TVA Intracommunautaire : FR15794921403  
- Carte professionnelle n° CPI83042024000000005 délivrée par CCI VAR - Adresse : 374 chemin du carry 83310 COGOLIN  
Document d'information non contractuel. Conditions modifiables sans préavis.